

PORTAIL ASSOCIATIF DEPOT D'UNE SUBVENTION

1 Connexion à votre espace associatif

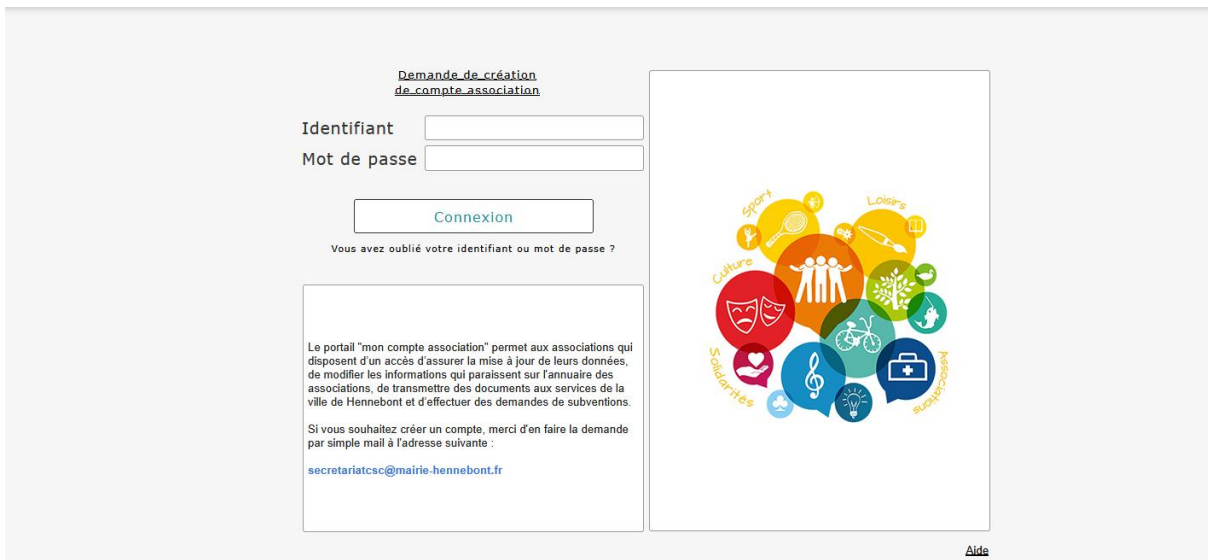
Munissez-vous de vos identifiants et mot de passe. En cas d'oubli, vous pouvez en faire la demande par mail à : secretariatcsc@mairie-hennebont.fr

Accédez à votre espace à l'adresse suivante :
[http://annuaire-asso.hennebont.fr/Portail Asso](http://annuaire-asso.hennebont.fr/Portail_Asso)

Ou depuis le site de la Ville d'Hennebont :
<https://www.hennebont.bzh/mon-quotidien/vie-associative/associations-faites-votre-demande-de-subvention/>



Portail associatif de la Ville d'Hennebont



Demande de création de compte association


Identifiant

Mot de passe

Vous avez oublié votre identifiant ou mot de passe ?

Le portail "mon compte association" permet aux associations qui disposent d'un accès d'assurer la mise à jour de leurs données, de modifier les informations qui paraissent sur l'annuaire des associations, de transmettre des documents aux services de la ville de Hennebont et d'effectuer des demandes de subventions.

Si vous souhaitez créer un compte, merci d'en faire la demande par simple mail à l'adresse suivante :
secretariatcsc@mairie-hennebont.fr




Aide

2 Créer ou modifier une demande

- Vous pouvez déposer une nouvelle demande ou modifier une demande en cours.
- Sélectionnez l'interlocuteur, le type de subvention (fonctionnement ou projet) et indiquez le montant souhaité.



Portail associatif de la Ville d'Hennebont



Accueil

Mise à jour de votre organisme et de vos contacts

Ajouter une demande

Modifier une demande

Voir les demandes Saisir le réalise

Banque documentaire

ÉTAPE 3/7 >> Saisie de la demande de subventions

Subvention sollicitée pour l'année : 2026

Fonctionnement 31/10/2025

Projet 31/10/2025

Haut niveau (sport uniquement) 15/10/2025

Montant sollicité

Enregistrer et retour
Enregistrer et continuer

3 Budget prévisionnel

⚠ Le budget doit impérativement être équilibré entre charges et recettes. Sans cela, la demande ne pourra pas être validée.

ÉTAPE 5/7 >> Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)

<p>60 - Achats</p> <p>Prestations de services <input type="text"/></p> <p>Achats matières et fournitures <input type="text"/></p> <p>Autres fournitures <input type="text"/></p> <p>61 - Services extérieurs</p> <p>Locations <input type="text"/></p> <p>Entretien et réparation <input type="text"/></p> <p>Assurance <input type="text"/></p> <p>Documentation <input type="text"/></p> <p>62 - Autres services extérieurs</p> <p>Rémunération inter. et honoraires <input type="text" value="5"/></p> <p>Déplacement, missions <input type="text"/></p> <p>Services bancaires, autres <input type="text"/></p> <p>63 - Impôts et taxes</p> <p>Impôts et taxes sur rémunération <input type="text"/></p> <p>Autres impôts et taxes <input type="text"/></p> <p>64 - Charges de personnel</p> <p>Rémunération des personnels <input type="text"/></p> <p>Charges sociales <input type="text"/></p> <p>Autres charges sociales <input type="text"/></p> <p>65 - Autres charges de gestion courante <input type="text"/></p> <p>66 - Charges financières <input type="text"/></p> <p>67 - Charges exceptionnelles <input type="text"/></p> <p>68 - Dotations aux amortissements <input type="text"/></p> <p>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES) <input type="text" value="5"/></p>	<p>70 - Ventes et prestations <input type="text"/></p> <p>74 - Subventions d'exploitation <input type="text" value="10"/></p> <p>Etat <input type="text"/></p> <p>Etat <input type="text"/></p> <p>Etat <input type="text"/></p> <p>Région <input type="text"/></p> <p>Région <input type="text"/></p> <p>Départ. <input type="text"/></p> <p>Départ. <input type="text"/></p> <p>Inter. <input type="text"/></p> <p>Commune <input type="text" value="HENNEBONT"/></p> <p>Commune <input type="text" value="10"/></p> <p>Europe <input type="text"/></p> <p>Europe <input type="text"/></p> <p>Agence de services et de paiement <input type="text"/></p> <p>Autres établissements publics <input type="text"/></p> <p>Aides privées <input type="text"/></p> <p>75 - Autres produits de gestion courante <input type="text"/></p> <p>Dont cotisations, dons manuels ou legs <input type="text"/></p> <p>76 - Produits financiers <input type="text"/></p> <p>77 - Produits exceptionnels <input type="text"/></p> <p>78 - Reprises sur amortis. et provisions <input type="text"/></p> <p>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES) <input type="text" value="10"/></p>
---	--

Le total des charges doit être égal au total des produits.

4 Validation de la demande

À la fin de la saisie, n'oubliez pas de valider votre demande. Sans cette étape, le dossier ne peut pas être transmis ni traité par nos services.



Portail associatif de la Ville d'Hennebont

ÉTAPE 7/7 >> Pièces jointes et enregistrement de la demande

Documents à joindre à votre dossier

Au-delà de 23 000 euros, une convention devra être établie entre la Ville et l'Association.

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versée la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

<input type="radio"/> Obligatoire	<input type="checkbox"/> Télécharger	<input type="checkbox"/> Voir fichier joint
<input type="radio"/> Facultatif	<input type="checkbox"/> Joindre	<input type="checkbox"/> Supprimer

RIB ↑

Formulaire ↓ ↑

Je déclare sincères et véritables les informations saisies.

[Imprimer](#)

[Transmettre ma demande](#)

[Page précédente](#)

5 Pour reprendre une demande non validée

Depuis le menu principal, cliquez sur :

« Mise à jour de votre dossier de subvention » → « Modifier une demande »



Portail associatif de la Ville d'Hennebont

Demande en cours

Dossiers en cours




13/10/2025

En cours, modifiable...

DESRIPTIF DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE ECOULEE

(Possibilité de joindre des documents en annexe)

Montant : 10,00 €

[NOUS CONTACTER](#)

Direction sport et vie associative
Centre Socioculturel Jean Ferrat
02 97 36 11 65
Secretariatcsc@mairie-hennebont.fr